



LOI "BLANQUER"

Des organisations syndicales du public appellent à une mobilisation contre la politique éducative actuelle

LE 30 MARS

La FEP-CFDT n'a pas été associée à ce mouvement. Elle partage pourtant plusieurs préoccupations ... Sauf une

Réformes à marche forcée

C'est vrai : le Ministre veut, depuis le départ, imposer sa façon de penser sans prendre le temps nécessaire de la concertation. La Fep-CFDT insiste pour que les réformes se construisent avec l'avis des professionnels et de leurs représentants. C'est la seule manière d'améliorer la qualité du service apporté aux élèves et d'assurer un véritable accompagnement pour leur avenir. Visiblement, ce n'est pas l'avis du Ministre.

Pouvoir d'achat conditions de travail

C'est un souci bien sûr partagé par la Fep-CFDT. Les réformes dans leur contenu et la méthode auront un impact sur les conditions de travail. L'instauration d'une deuxième heure supplémentaire « obligatoire » aussi. L'augmentation du pouvoir d'achat des enseignants passe plutôt par une revalorisation des salaires, le dégel du point d'indice, l'abandon du jour de carence...

Loi pour une école de la confiance

C'est davantage de la méfiance que suscite cette loi. Elle bouleverserait le fonctionnement du système éducatif : fin de l'évaluation indépendante des politiques éducatives, formatage des enseignements, annualisation possible du temps de travail sans cadrage. Mais absolument rien sur le sujet de la reconnaissance des métiers...

Loi "Blanquer" = un cadeau au privé !

La Fep-CFDT ne peut cautionner ce slogan : les établissements sous contrat sont financés depuis soixante ans sur la base d'une obligation scolaire à l'âge de 6 ans. Si cette dernière est abaissée à 3 ans, il est normal que le financement suive. C'est un principe de droit comme de parité. Rien à voir avec un « cadeau ».